



Mesdames, Messieurs les Conseillers communautaires

Loches, le 29 juin 2020

OBJET

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LOCHES SUD TOURAINE

Vu la loi 99-586 du 12 juillet 1999 art. 36-1 et l'art. L 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine assemblée plénière de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine qui se tiendra le : Jeudi 9 juillet 2020 à 14H00
Espace Agnès Sorel - LOCHES

Le Conseil se tiendra en l'absence de public. La séance sera accessible sur la page Facebook et la chaîne Youtube de Loches Sud Touraine.

ORDRE DU JOUR

- Installation du Conseil communautaire,
- Election du Président(e),
- Fixation du nombre de Vice-Président(e)s,
- Election des Vice-Président(e)s,
- Composition du Bureau,
- Charte de l'élu local.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Le Président,

Gérard Héhault